

AVIS RECTIFICATIF

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses : SEM InnoVia Grenoble durablement, 1 place Firmin Gautier CS 60040, F - 38027 Grenoble cedex 01, Tél : +33 476484809, courriel : contact@innovia-sages.fr, Fax : +33 476700384

Code NUTS : FRK24

Code d'identification national : 34130730400038

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grenoble-innovia.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Démolition des brigades SNCF

Numéro de référence : ZP 1907

II.1.2) Code CPV principal : 45111100

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre n'est pas alloti et a pour objet l'exécution des travaux suivants : - Démolition des brigades SNCF (prestations conclues à prix forfaitaire) - Travaux annexes à la démolition (prestations conclues à prix unitaires).

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 08 octobre 2019

VI.6) Référence de l'avis original :

Numéro de l'avis au JO série S : 2019/S191-463339

Publié le 03 octobre 2019

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original :

Numéro de section : VI.3

Endroit où se trouve le texte à rectifier : VI.3 Informations complémentaires

Au lieu de : - Prendre impérativement contact avec le maître d'oeuvre (GINGER DELEO - M. Franck DIASPARA - 06 38 91 61 61 95 pour indiquer votre présence à la visite et connaître le lieu exact de rendez-vous.

Lire : - Prendre impérativement contact avec le maître d'oeuvre (GINGER DELEO - M. Franck DIASPARA - 06 38 91 61 95 pour indiquer votre présence à la visite et connaître le lieu exact de rendez-vous.

VII.2) Autres informations complémentaires

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : SEM InnoVia Grenoble durablement, 1 place Firmin Gautier CS 60040, F - 38027 Grenoble cedex 01, Tél : +33 476484809, courriel : contact@innovia-sages.fr, Fax : +33 476700384

Code NUTS : FRK24

Code d'identification national : 34130730400038

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grenoble-innovia.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_DkIL-b6hUQ

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <http://www.achatpublic.com>,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Société d'économie mixte - Personne morale de droit privé

I.5) Activité principale : Autre : Aménagement urbain.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Démolition des brigades SNCF

Numéro de référence :

ZP 1907

II.1.2) Code CPV principal : 45111100

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre n'est pas alloti et a pour objet l'exécution des travaux suivants : - Démolition des brigades SNCF (prestations conclues à prix forfaitaire) - Travaux annexes à la démolition (prestations conclues à prix unitaires).

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45111100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution : ZAC Presqu'île à Grenoble - avenue des Martyrs

II.2.4) Description des prestations : La consultation engagée vise la conclusion d'un accord-cadre tel que réglementé par les articles R.1162-1 et suivants du Code de la commande publique.

Le présent accord-cadre est dit « composite » car il comporte des prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire et des prestations non programmables conclues à prix unitaires définies comme suit :

- Prestations conclues à prix forfaitaire : démolition des brigades SNCF
- Prestations conclues à prix unitaires : travaux annexes à la démolition

L'accord-cadre a pour objet d'établir les règles relatives à la démolition des brigades SNCF et aux bons de commande qui seront émis pour la réalisation des travaux annexes à la démolition.

S'agissant des prestations à prix unitaires relatives aux travaux annexes à la démolition, l'accord-cadre est conclu, avec un maximum en valeur de 60 000 euro(s) HT pour toute la durée de l'accord-cadre.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en jours : 70

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : S'agissant de la démolition des brigades SNCF, l'accord-cadre comporte des prestations supplémentaires éventuelles définies dans le CCTP.

Les candidats doivent impérativement répondre aux prestations supplémentaires éventuelles déniées dans le CCTP. Les propositions financières relatives à chaque prestation supplémentaire éventuelle seront intégrées dans la convention d'accord-cadre.

L'absence de chiffrage d'une ou plusieurs prestations supplémentaires éventuelles emportera la qualification d'offre incomplète et conduira à son élimination.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : 1. une lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent), comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement, en cas de réponse en groupement.

La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Le seul dépôt de la candidature de l'offre vaut engagement du candidat à signer ultérieurement l'acte d'engagement du marché qui lui serait attribué dans le délai de validité des offres. Tout défaut de signature, retard ou réticence expose l'auteur de l'offre à une action en responsabilité.

2. une déclaration sur l'honneur (cf. modèle ci-joint en annexe 1) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L 1512-1 à L 1512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat ou par chacun des membres d'un groupement le cas échéant. Elle sera signée au stade de l'attribution par le seul attributaire (candidat seul ou ensemble des cotraitants en cas de groupement).

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent informer sans délai l'acheteur de tout changement de situation, au cours de la procédure de passation ainsi d'ailleurs qu'au cours de l'exécution du marché, qui les placeraient dans un des cas d'interdiction de soumissionner ayant pour effet de les exclure d'un marché public.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Qualifications demandées (ou équivalents) : o Qualification amiante NFX 46-010 obligatoire o Qualibat 1112 En cas de non certification, il est demandé de produire 3 références de moins de 5 ans par rubrique avec les certificats de satisfaction correspondants.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 31/10/2019 à 11 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 31 octobre 2019 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Retrait du dossier de consultation des entreprises:

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats téléchargeront les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le profil d'acheteur <http://www.achatpublic.com>

Conditions d'envoi des candidatures et des offres:

Les conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres qui suivent s'imposent aux candidats.

Toute remise sous une autre forme que celle imposée au présent règlement de la consultation entraînera

l'irrégularité de l'offre. Dans cette hypothèse, le pouvoir adjudicateur pourra néanmoins s'il le souhaite demander aux candidats concernés de régulariser leur offre.

Seule la forme dématérialisée est admise.

Les candidatures et les offres seront remises par la voie électronique via le profil d'acheteur

<http://www.achatpublic.com>

Signature des candidatures et des offres:

Les candidatures et offres n'ont pas à être remises signées.

L'acheteur impose la signature manuscrite de l'accord-cadre par l'attributaire.

Dans ce cas, l'attributaire sera invité à une séance de signature de ses pièces.

L'accord-cadre n'est pas alloti.

Un seul accord-cadre sera conclu pour l'ensemble des travaux définis.

L'accord-cadre sera conclu soit en entreprise générale, soit en entreprises groupées.

En cas de constitution d'un groupement, il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire.

Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

La SEM InnoVia interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'accord-cadre est mono-attributaire.

Les prestations sont financées par le budget de l'opération "ZAC Presqu'île". Délai global de paiement : 45 jours à compter de la réception de la facture par la sem InnoVia Grenoble durablement.

Les prix du marché sont fermes et actualisables.

Visite des lieux d'exécution:

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite des lieux d'exécution des prestations dans les conditions suivantes :

- Visite organisée par le maître d'oeuvre le mardi 15 octobre 2019 à 14 heures.
- Prendre impérativement contact avec le maître d'oeuvre (GINGER DELEO - M. Franck DIASPARA - 06 38 91 61 61 95 pour indiquer votre présence à la visite et connaître le lieu exact de rendez-vous.

Pour cette visite, les candidats devront se munir du certificat de visite joint en annexe du présent règlement de consultation.

A l'issue de cette visite obligatoire, le certificat de visite sera complété par le maître d'oeuvre. Ce certificat devra nécessairement être jointe à l'offre.

Les locaux de la SEM InnoVia seront fermés le vendredi 1er novembre 2019

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, F - 69003 Lyon, Tél : +33 472607012, Fax : +33 472607265

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffes du Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, F - 69003 Lyon, Tél : +33 472607012, Fax : +33 472607265

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 30 septembre 2019